

**IREX**  
**Rapport du Commissaire aux Comptes**  
*Exercice clos le 31 décembre 2018*

*Rapport du Commissaire aux Comptes*

Tunis, le 6 novembre 2019

**Madame Ben Abdallah Yosra**  
**Directrice de l'association « IREX »**,  
Startup Haus,  
25 Avenue Louis Braille 1002 Tunis

Madame,

En exécution du mandat qui vous nous avez confié, nous vous présentons notre rapport de commissariat aux comptes relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2018.

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « IREX », qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des revenus de 548.263 TND et un total des Actifs de 153.946 TND.

*À notre avis*, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables tunisiennes.

*Sans remettre en cause notre opinion*, et conformément aux termes du paragraphe régissant les dispositions transitoires de la norme comptable tunisienne numéro 45 dont l'entrée en vigueur a eu lieu le 1 Janvier 2018, l'association IREX n'a pas présenté les chiffres comparés de l'exercice 2018.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Responsabilité de la Direction dans la préparation et la présentation des états financiers***

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de cesser l'activité de l'association ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

### ***Responsabilité du Commissaire aux comptes***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

***MSEDDI Hamdi***

***Expert-comptable, membre de l'Ordre  
des Experts Comptable de Tunisie***



# *Les Etats Financiers*

**Etat de la Situation Financière**  
**Exercice clos 31 décembre 2018**  
**(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)**

<b><u>ACTIFS</u></b>	<b>NOTES</b>	<b><u>2018</u></b>	<b><u>2017</u></b>
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités	<b>1</b>	145 231	-
AC 2 - Placements et autres actifs financiers		-	-
AC 3 - Autres actifs courants	<b>2</b>	6 097	-
AC 4 - Créances et comptes rattachés		-	-
AC 5 - Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
AC 6 - Autres actifs non courants		-	-
AC 7 - Immobilisations financières		-	-
AC 8 - Immobilisations corporelles	<b>3</b>	2 618	-
AC 9- Immobilisations incorporelles		-	-
<b><u>Total des actifs</u></b>		<b>153 946</b>	-
<b><u>PASSIFS ET ACTIFS NETS</u></b>			
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
PA 2 - Autres passifs courants	<b>4</b>	30 026	-
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés	<b>5</b>	3 944	-
PA 4 - Provisions	<b>6</b>	2 460	-
PA 5 - Apports reportés	<b>7</b>	114 899	-
PA 6 - Autres passifs non courants		-	-
PA 7 - Emprunts		-	-
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b>151 328</b>	-
AN 1 - Dotations		-	-
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations		-	-
AN 3 - Subventions d'investissement	<b>8</b>	2 618	-
AN 4 - Autres actifs nets		-	-
AN 5 - Réserve		-	-
AN 6 - Excédents ou Déficit reportés		-	-
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'exercice		-	-
<b><u>Total des Actifs Nets</u></b>		<b>2 618</b>	-
<b><u>Total des Passifs et Actifs Nets</u></b>		<b>153 946</b>	-

**Etat des Produits et des Charges**  
**Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018**  
**(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)**

<b><u>Produits</u></b>	<b>NOTES</b>	<b><u>2018</u></b>	<b><u>2017</u></b>
<i>PR 1- Cotisation des adhérents</i>		-	-
<i>PR 2- Revenus des activités et manifestations</i>		-	-
<i>PR 3- Subventions de fonctionnement</i>	<b>9</b>	548 263	-
<i>PR 4- Apports non monétaires</i>		-	-
<i>PR 5- Autres Apports</i>		-	-
<i>PR 7- Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice</i>	<b>10</b>	-785	-
<i>PR 8- Autres gains</i>	<b>11</b>	1 928	-
<b><u>Total des produits</u></b>		<b>549 406</b>	<b>-</b>
<b><u>Charges</u></b>			
<i>CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements</i>	<b>12</b>	23 622	-
<i>CH 2- Charges de personnel</i>	<b>13</b>	181 849	-
<i>CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements</i>	<b>14</b>	15 669	-
<i>CH 4- Autres charges courantes</i>	<b>15</b>	328 262	-
<i>CH 7- Dons et subventions accordés</i>		-	-
<i>CH 5- Charges financières nettes</i>		-	-
<i>CH 6- Autres pertes</i>		4	-
<b><u>Total des charges</u></b>		<b>549 406</b>	<b>-</b>

# ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018

(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités courantes</u></b>		
F1- Encaissement des cotisations des adhérents	-	-
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations	-	-
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement	663 162	-
F4- Encaissement d'autres revenus et apports		
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	- 344 207	-
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel	- 95 946	-
F7- Autres Décaissement des activités courantes	- 86 796	-
<b><u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes</u></b>	<b>136 213</b>	<b>-</b>
<b><u>Flux de trésorerie provenant d'investissement</u></b>		
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-2865	-
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	-	-
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	-
<b><u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</u></b>	<b>-2865</b>	<b>-</b>
F12- Encaissement des dotations	-	-
F13- Encaissement des subventions d'investissement	-	-
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations	-	-
F15- Encaissement provenant des emprunts	-	-
F16- Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	-	-
<b><u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</u></b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b><u>Variation de trésorerie</u></b>	<b>133 348</b>	<b>-</b>
<b><u>Trésorerie au début de l'exercice</u></b>	<b>11 883</b>	<b>-</b>
<b><u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u></b>	<b>145 231</b>	<b>-</b>

## *Notes aux Etats Financiers*

## **I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION**

L'association « IREX » est une association créée en 2015 et est régie par décret-loi 88-2011. L'association « IREX » s'emploie à accroître l'accès à une éducation de qualité et à former des leaders à travers la Tunisie par le biais de programmes de bourses d'études destinés aux jeunes Tunisiens.

## **II. REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers de l'association sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Les méthodes comptables retenues par l'association sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

### ***III.1 Les principes comptables appliqués***

Les états financiers de l'association sont préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

Il s'agit des hypothèses et conventions suivantes :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation de revenu ;
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention de l'importance relative.
- ✓ Convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers présentés sont exprimés en Dinars tunisien. Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables.

### ***III.2 Les bases de mesure utilisées pour l'élaboration des états financiers***

Les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

### ***III.2.1 Immobilisations corporelles***

Les immobilisations de l'association sont comptabilisées à leur coût d'acquisition majoré des droits de douanes et toutes taxes non récupérables ainsi que tous les frais directement liés à l'installation et mise en place des immobilisations.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à l'association et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable.

Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

- Equipement de bureau 20%
- Matériel informatique 33%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers. En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

### ***III.2.6 Liquidités et équivalents de liquidités***

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

### ***III.2.7 Revenus***

Les revenus sont exclusivement assurés par l'association mère :

- IREX Washington.

## I. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

### 1- Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde net des liquidités et équivalents de liquidités s'élève, au 31 décembre 2018, à 145.231 DT. Cette rubrique se détaille comme suit:

Description	31/12/2018	31/12/2017
Compte en TND	96 112	-
Compte en USD	48 064	-
Caisse en TND	1 055	-
<b>Total</b>	<b>145 231</b>	<b>-</b>

### 2- Autres actifs courants :

Le solde net des autres actifs courants s'élève, au 31 décembre 2018, à 6.097 DT. Cette rubrique se détaille comme suit:

Description	31/12/2018	31/12/2017
TVA 13%	78	-
Charges constatées d'avance	6 019	-
<b>Total</b>	<b>6 097</b>	<b>-</b>

### 3- Immobilisations corporelles :

Le solde des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2018 à 2.618 DT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017
Equipement de bureau	531	-
Matériel informatique	4 787	-
<b>Total</b>	<b>5 318</b>	<b>-</b>
Amortissement	2 700	-
<b>Valeur comptable net</b>	<b>2 618</b>	<b>-</b>

### 4- Autres passifs courants :

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2018 à 30.026 DT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017
Personnel-rémunérations dues	5 663	-
R.S/ Loyer	227	-
R.S/ Marché 1.5%	3	-
Déclaration mensuelle	6 496	-
CNSS Salaire	14 637	-
Charges à payer	3 000	-
<b>Total</b>	<b>30 026</b>	<b>-</b>

#### **5- Fournisseurs et comptes rattachés :**

Le solde fournisseurs et comptes rattachés s'élève, au 31 décembre 2018, à 3.944 DT. Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Description</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
FRS achats des biens et services	3 944	-
<b>Total</b>	<b>3 944</b>	<b>-</b>

#### **6- Provisions :**

Le solde des provisions s'élève, au 31 décembre 2018, à 2.460 DT. Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Description</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Provisions pour risques et charges	2 460	-
<b>Total</b>	<b>2 460</b>	<b>-</b>

#### **7- Apports reportés :**

Le solde des apports reportés s'élève, au 31 décembre 2018, à 114.899 DT. Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Description</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Apport reportés	114 899	-
<b>Total</b>	<b>114 899</b>	<b>-</b>

#### **8- Subventions d'investissement :**

Le solde des subventions d'investissement s'élève, au 31 décembre 2018, à 2.618 DT. Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Description</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Subvention d'investissement	2 618	-
<b>Total</b>	<b>2 618</b>	<b>-</b>

#### **9-Subventions de fonctionnement :**

Les subventions de fonctionnement se sont élevés, au terme de l'exercice 2018 à 548.263 DT et se détaillent comme suit :

<b>Description</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Subvention de fonctionnement	548 263	-
<b>Total</b>	<b>548 263</b>	<b>-</b>

#### **10-Quote-part des subventions :**

La quote-part des subventions est élevé, au terme de l'exercice 2018 à -785DT et se détaillent comme suit :

<b>Description</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Quote-part des apports affectés	-785	-
<b>Total</b>	<b>-785</b>	<b>-</b>

### **11-Autres gains :**

Les autres gains se sont élevés, au terme de l'exercice 2018 à 1.928 DT et se détaillent comme suit :

<b>Description</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Produits-élément non RECURENT ET EXECEP	21	-
Gain de change	1 906	-
<b>Total</b>	<b>1 928</b>	<b>-</b>

### **12- Achats consommés de fournitures et approvisionnements :**

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés, au terme de l'exercice 2018 à 23.622 DT et se détaillent comme suit :

<b>Description</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Fournitures consommables	1 010	-
Impression	21 935	-
Achat carburant	113	-
Achat fournitures de bureau	415	-
Achat produits d'entretiens	100	-
Achat petit outillage	48	-
<b>Total</b>	<b>23 622</b>	<b>-</b>

### **13-Charges de personnel :**

Les charges de personnel se sont élevés, au terme de l'exercice 2018 à 181.849 DT et se détaillent comme suit :

<b>Description</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Salaires	155 467	-
Cotisation de sécurité sociale	26 383	-
<b>Total</b>	<b>181 849</b>	<b>-</b>

### **14-Dotations aux amortissements et aux provisionnements :**

Les dotations aux amortissements et aux provisionnements se sont élevés, au terme de l'exercice 2018 à 15.669 DT et se détaillent comme suit :

<b>Description</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Dotation aux amortissements et aux provisions	1 332	-
Dotation. Prov DEP. actifs courants	14 336	-
<b>Total</b>	<b>15 669</b>	<b>-</b>

**15- Autres charges courantes :**

Les autres charges courantes se sont élevées, au terme de l'exercice 2018 à 328.262 DT et se détaillent comme suit :

<b>Description</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Locations	18 298	-
Locations voitures	4 055	-
Primes d'assurance	1 884	-
Etude recherche et DIV SER EXT	50	-
Honoraires	77 560	-
Transport des biens collectés et personnel	27 491	-
Déplacements missions et réceptions	190 452	-
Visa pour voyage	820	-
Frais postaux et télécommunication	1 863	-
Services bancaires et assimilés	1 087	-
TFP	3 109	-
FOPROLOS	1 555	-
Droit d'enregistrement et de timbre	38	-
<b>Total</b>	<b>328 262</b>	<b>-</b>